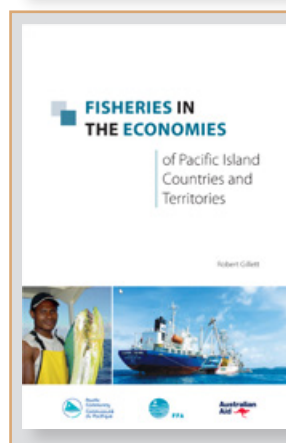
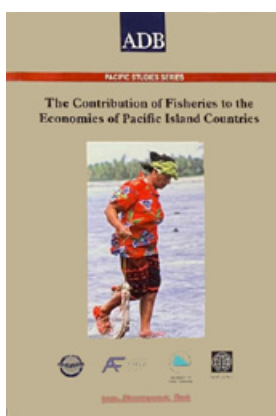


Étude des avantages tirés de la pêche dans la région

En 2001, 2008 et 2016, la Communauté du Pacifique (CPS) et plusieurs organisations régionales et bailleurs ont participé à des études qui ont permis de réunir différents types de données sur les retombées économiques de la pêche dans les États et Territoires insulaires océaniques. Le projet, appelé « Benefish », a débouché sur la publication des trois ouvrages suivants : 1) *The contribution of fisheries to the economies of Pacific Island countries* (La contribution du secteur des pêches aux économies nationales en Océanie, 2001) ; 2) *Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories* (Les pêches dans les économies des États et Territoires insulaires océaniques, 2008) ; et 3) *Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories* (Les pêches dans les économies des États et Territoires insulaires océaniques, 2016).

Chacun de ces ouvrages contient, pour chaque pays océanique, un chapitre traitant des points suivants :

- statistiques récentes des captures annuelles : valeurs et volumes des captures pour six catégories de production halieutique ;
- part de la pêche dans le produit intérieur brut : chiffres officiels, mode de calcul et nouveau mode de calcul des volumes de production à partir des données de captures annuelles recueillies dans le cadre de l'étude ;
- exportations des produits de la pêche : volumes, catégories et pourcentage du total des exportations ;
- recettes publiques issues de la filière pêche : droits d'accès et autres recettes ;
- emplois dans la filière pêche ;
- contribution de la pêche à la nutrition.



La version numérique de l'ouvrage publié en 2016 est disponible à l'adresse suivante :

https://www.spc.int/sites/default/files/wordpresscontent/wp-content/uploads/2016/11/Gillett_16_Benefish-fisheries-in-economies-of-pacific-countries.pdf

Les résultats de l'étude devraient être publiés à la mi-2023.

L'étude Benefish réalisée en 2016 a permis de dresser un certain nombre de constats surprenants :

- Les captures totales de thon réalisées à Kiribati en 2014 représentaient 40,7 % du volume total des prises régionales, pour une valeur d'environ un milliard de dollars des États-Unis.
- La Papouasie-Nouvelle-Guinée concentre à elle seule 52,7 % de tous les emplois directs du secteur de la pêche thonière dans la région.
- En 2014, le volume de production des pêcheries commerciales côtières du Samoa était proche de celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le volume de production des pêcheries commerciales côtières des Fidji est quasiment deux fois supérieur à celui enregistré pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui compte pourtant près de neuf fois plus d'habitants que les Fidji.
- Deux collectivités françaises, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, génèrent à elles seules 93 % de la valeur de la production aquacole régionale.
- L'aquaculture n'est un secteur d'importance économique que dans six pays de la région (sont pris en compte ici les pays dans lesquels la valeur de la production aquacole représente plus de 5 % de la valeur de la production halieutique côtière). À l'exception des Îles Cook, tous ces pays sont des Territoires.
- Les exportations de produits de la pêche des Samoa américaines représentent environ 47 % des exportations de produits de la pêche de tous les autres États et Territoires insulaires océaniques réunis. On estime que les exportations de produits de la pêche de la Papouasie-Nouvelle-Guinée représentent environ 41 % des exportations de produits de la pêche de tous les autres États océaniques indépendants réunis.
- Le volume total des exportations régionales de produits de la pêche a diminué d'environ 42 %, en valeur réelle, au cours de la période 2007–2014. Le recul, en valeur, des exportations de thon en conserve des Samoa américaines a entraîné à lui seul une baisse de 37 % environ de la valeur du total régional.
- Au cours de la seule période 2007–2014 (pendant laquelle a été introduit et mis en service le nouveau régime d'allocation des journées de pêche), les droits d'accès versés par les flottilles étrangères ont augmenté de 279 %.
- En 2014, quatre pays de la région ont perçu des droits d'accès équivalents à plus de 1 000 dollars des États-Unis par habitant.

En réponse aux recommandations formulées par ses pays membres lors de plusieurs réunions régionales, la CPS a entrepris d'actualiser les données du projet Benefish. Une nouvelle étude va donc être lancée. Elle sera semblable aux précédentes, exception faite de quelques modifications découlant des enseignements tirés de la dernière étude. Une personne originaire du Pacifique a été recrutée pour assister l'expert-conseil qui pilotera l'étude ; elle pourra ainsi acquérir l'expérience nécessaire pour pouvoir, nous l'espérons, entreprendre à l'avenir des études de même nature. Des informations sur l'impact de la COVID-19 et du changement climatique sur les pêches dans la région seront recueillies et analysées.